
Compte rendu du Conseil Municipal du 3 juillet 2009

La Poste

La direction de la Poste doit venir revisiter la mairie afin d'étudier la faisabilité d'une agence postale à l'étage. Les élus attendent la décision de la Poste pour se prononcer.

Adhésion Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (ADAC)

Le conseil d'administration est mis en place, beaucoup de demandes sont dénombrées. Le conseil municipal attendra septembre pour définir ses propres sollicitations.

Achat matériel

Le personnel dédié à la cantine scolaire est satisfait de l'achat du lave-vaisselle professionnel.

Convention avec le SCV (foot)

Suite à une rencontre avec le bureau de cette association, une convention de mise à disposition des installations sportives communales va être finalisée.

Syndicat de gestion du collège

La commune de Veigné a saisi le tribunal administratif afin d'obtenir le remboursement de sa participation à l'extension du collège par le syndicat à hauteur de 61 691 €. La présidente du syndicat a rencontré le Préfet qui l'a sommée de procéder à ce remboursement. Les maires de Montbazou, Sorigny et Villeperdue se sont rencontrés et, pour sortir de cette impasse, ont décidé de proposer au remboursement à chaque commune de leur participation sur la période concernée, à savoir 2001 à 2003. Le coût de cette opération entraînera pour 2009 une participation supplémentaire de chacune des communes, au prorata du nombre d'élèves, déduction faite de la subvention du Conseil Général qui s'élève à 50 000 €.

Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS)

Un service minimum en cas d'intempérie n'est pas envisageable car il s'agit d'une décision préfectorale et les délais trop courts ne permettent pas une telle mise en place. Les élus ont accepté à l'unanimité l'adhésion des communes de Truyes et Tauxigny et, de fait, la modification des statuts de ce syndicat en ce sens.

Chemins de randonnées

Les élus décident de donner un avis favorable sur l'ensemble du tracé du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et d'inscrire à ce plan les chemins concernés sur la commune.

Projet site Internet

Le personnel communal a suivi une formation pour mettre en ligne les informations sur le site. L'ouverture au public est envisagée début août.

Lotissement des Margallières

Les travaux se finalisent, le projet de surélever la chaussée en sortie de lotissement n'a pas été retenu. A la demande de la commune, un busage supplémentaire sera fait le long du chemin. Trois terrains restent à vendre, de fait, la rétrocession ne sera donc pas immédiate.

LGV SEA

La Déclaration d'Utilité Publique est prononcée par décret du 12 juin dernier. Chaque commune concernée est invitée à émettre un avis sur le dossier des engagements de l'Etat pour le 10 juillet avant la réunion programmée le 16 juillet prochain. Les élus constatent des manquements au cahier des exigences dans ce dossier et dénoncent le délai trop court.

Affaires scolaires et périscolaires

Conseil d'école

Madame Sylvie GOUSSIN est affectée sur une autre commune, son poste sera remplacée par deux postes à mi-temps. L'effectif global de la prochaine rentrée doit s'élever à 115 élèves (classe 1 – PS 12 et MS 14, classe 2 – GS 14 et CP 9, classe 3 – CE1 22, classe 4 CE2 19, classe 5 – CM1 11 et CM2 14). La scolarisation des enfants de moins de 3 ans n'est pas retenue. Le bilan des sorties est satisfaisant. L'exercice incendie en partenariat avec les pompiers de Thilouze s'est révélé très positif. Les membres de ce conseil constatent que le problème de sécurité concernant le stationnement à la sortie des cours côté Godinière est surtout dû à l'incivilité et la responsabilité des parents.

Plan Educnet

La candidature de la commune a été retenue dans le cadre du plan de développement numérique dans les écoles rurales (Educnet).

Tarifs services périscolaires

Le bilan de cette année scolaire dénote une légère baisse de la fréquentation de ces services qui reste, cependant, très satisfaisante. Les deux fours de la cantine vont être changés pour un four professionnel pour un coût de 4000 €. Les élus décident de répercuter l'augmentation du prestataire sur les tarifs cantine, à savoir repas enfant 3,11 € (au lieu de 3,06 € en 2008-2009) et repas adulte 3,71 € (3,65 € en 2008-2009). Le tarif de la garderie périscolaire reste inchangé, à savoir 0,75 € la demi-heure.

Plan Local d'Urbanisme

Les élus vont engager deux révisions et une modification du PLU. En amont, une exposition en mairie ainsi qu'une réunion publique sera proposées aux administrés.

Travaux communaux

Subventions

Une subvention du Conseil Général destinée aux communes défavorisées est accordée à la commune pour un montant de 10 601 € à destination de bâtiments communaux et 4 134 € pour la voirie.

Une subvention au titre des amendes de police d'un montant de 12 465 € a été accordée à la commune par le Conseil Général pour des travaux d'aménagement et de mise en sécurité pour la première tranche de l'entrée Est du bourg.

Voirie

- * Le devis de l'entreprise BSTP a été retenu pour effectuer les travaux divers de voirie à hauteur de 11 000 €.
- * L'entreprise J.MARAIS est retenue pour la maîtrise d'œuvre de l'entrée Est du bourg pour un montant de 8 050 €. La consultation d'entreprises va être lancée.

Eclairage stade

Suite au devis de la société INEO pour passer un câble en souterrain, un test préalable à ciel ouvert va leur être demandé.

Travaux bâtiments

- * Des devis vont être demandés pour effectuer des réparations concernant l'étanchéité du gymnase.
- * Des devis vont être demandés pour le remplacement des portes de la salle Courbeloup. Le plafond de cette salle vient d'être repeint.

Eau potable

Rapport annuel

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport annuel du service de l'eau établi par le délégataire, approuve ce dernier à l'unanimité.

Travaux

Des travaux sont à réaliser au château d'eau, des devis sont attendus. La révision des poteaux incendie à effectuer s'élève à 5 700 €.

Tarifs 2010

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer une augmentation de 2 % sur la part communale : part variable et abonnement. Le prix moyen du m³ d'eau consommée, pour une consommation de 120 m³ passera de 1,680 € à 1,719 € pour la part variable et de 3430 € à 34,986 € pour la part fixe. Suite à une directive préfectorale, le tarif de la part variable doit être uniforme ou progressif au-delà de 500 m³, la commune choisit un tarif uniforme.

Régularisation forage du bourg

Suite à une réunion entre le maître d'œuvre de cette installation et les services de la préfecture, la commune va devoir missionner un hydrogéologue et commander une étude pour régulariser la situation.

Assainissement

Rapport annuel

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport présenté par M. le Maire, concernant le service d'assainissement qui est géré directement par la commune.

Etudes NCA

Suite à des infiltrations parasites sur le réseau communal, la société NCA procède à des tests chez les particuliers pour détecter ces dysfonctionnements.

Divers

1. Le revêtement de la RD21 au virage de l'Essert qui se dégrade, une intervention va être demandée au Service Territorial d'Aménagement.
2. Le câble téléphonique gisant dans le fossé rue des champs gibert va être signalé à France Telecom.
3. Le miroir à la sortie du lotissement de l'Arche est en commande.
4. Le broyage et/ou nettoyage des fossés suivants sont prévus : chemin des Penlous, rue de l'Arche, rue des Champs Gibert.
5. L'arrêt de bus scolaire des anguilles n'est pas signalé mais n'est officiellement pas énoncé.
6. Les élèves de la CLIS de St Maure ont envoyé des remerciements au conseil municipal pour leur participation financière à leur voyage.

Réunions à venir

- Réunion développement éolien organisée par CCSMT : **Mercredi 8 juillet à 19h30** salle P.Leconte à Sainte Maure de Touraine
- Cérémonie Fête Nationale : **Mardi 14 juillet à 10h15** place du monument
- Conseils municipaux : **Vendredi 4 septembre à 20h00** à la mairie
Vendredi 23 octobre à 20h00 à la mairie
Vendredi 11 décembre à 20h00 à la mairie

La secrétaire de séance